



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 35

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 26 juin 2024

## OBJET :

DE-24-06-1-06) BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 14 juin 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GIRARD, Adjoint au Maire.

Présents : , M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. LAFON, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. CHARDON (pouvoir à M. BONAVENTURE), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), Mme VALERO (pouvoir à Mme VOISIN), M. MICHON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absents : Mme LIBERT-ALBANEL .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L. 1612-12 et suivants ;

Vu l'instruction comptable M57 applicable aux communes au 1er janvier 2023 ;

Vu le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives 2023 ;

Vu le compte financier unique pour l'exercice 2023 du budget principal de la commune qui fait apparaître les résultats suivants :

CFU 2023		Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	Résultat N-1		1 476 583,16
	Réalisé N	80 402 471,40	101 474 885,21
	<b>Résultat de clôture à affecter</b>		<b>22 548 996,97</b>
	Restes à réaliser	507 060,78	12 853,00
	Résultat cumulé		22 054 789,19
<b>Investissement</b>	Résultats N-1	21 482 723,97	15 576 228,95
	Réalisé N	42 180 964,00	32 334 453,11
	Résultat de clôture	15 753 005,91	
	Restes à réaliser	16 390 338,06	10 139 890,05
	<b>Résultat cumulé (besoin de financement)</b>	<b>22 003 453,92</b>	
Résultat global cumulé			51 335,27

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 17 juin 2024,

## D É L I B È R E

*à la majorité (6 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, BALAGNA-RANIN, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT),*

ARTICLE UNIQUE : Le résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2023 constaté au compte financier unique du budget principal qui s'élève à 22 548 996,97 € est affecté au budget supplémentaire 2024 ainsi qu'il suit :

- En recettes d'investissement au compte 1068, l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 22 003 453,92 €, pour couvrir le besoin de financement ;
- En section de fonctionnement au poste 002, l'excédent de fonctionnement reporté pour 545 543,05 €.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240626-lmc1H12073H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 28/06/2024  
Date de Publication : 28/06/2024

*Signé*

*Signé*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240626-lmc1H12073H1-DE  
Date de réception en Préfecture : 28/06/2024  
Date de Publication : 28/06/2024